



## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DE MUDETA DU 11 FEVRIER 2018**

C'est dans une ambiance conviviale et fraternelle que s'est tenue le 11 février dernier à l'EPP Liberté des 220 logements à Adjamé la réunion mensuelle de la Mutuelle de Développement de Taboitién (MUDETA) en présence de l'ancien président de la mutuelle et du représentant du chef du village .

L'ordre du jour de cette rencontre portait sur trois points essentiels à savoir :

**1/ Compte rendu de la réunion du 20/01/2018**

**2/ Exposé des programmes d'activité des commissions par leurs différents responsables**

**3/ Cotisations**

**4/ Divers**

Le président a procédé à l'ouverture de la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les membres de la mutuelle qui ont effectués le déplacement.

**1/ Compte rendu de la réunion du 20/01/2018**

Rappelons que la réunion précédente eu lieu à Taboitién. Il avait pour objet de présenter le nouveau Bureau de la MUDETA à la communauté villageoise. Notons que cette idée de la Mutuelle a été appréciée par tous en particulier la communauté villageoise.



## **2/ Exposé des programmes d'activité des commissions par leurs différents responsables**

Abordant donc le second point de l'ordre du jour, le président a donc laissé champ libre aux responsables des différentes commissions pour la présentation de leurs programmes d'activités. C'est dans cette veine que la parole a été donné en premier à Yao Rufin, responsable de la **commission mobilisation et insertion**.

Commençant son exposé, il a déclaré que pour le volet mobilisation, il fonctionnera avec toutes les autres commissions car selon lui les activités des autres commissions nécessiteraient de la mobilisation, d'où l'intention de travailler avec les autres. Et en ce qui concerne l'insertion, il a affirmé que c'est un travail très long puisqu'il est question d'avoir une base de données. Par conséquent il a fait une requête auprès de chaque parent afin d'avoir les noms et prénoms de leurs enfants avec chacun son niveau d'étude. Pour un travail bien fait, il a demandé deux ordinateurs portables ainsi que des moyens financiers pour faciliter le recensement des jeunes à Abidjan ainsi qu'à l'intérieur. A la suite de son exposé, il lui a été demandé s'il avait déjà formé son équipe ? A cette question, il a répondu que cela était toujours en cours. Prenant la parole à la fin de son exposé, le président a dit prendre acte de tout ce qui a été dit. Mais en même temps a tenu à rappeler que c'est en partie du bénévolat que nous faisons tous et que les différents postes que nous occupons ne sont pas des postes rémunérés et que le plus important c'est de procéder pour le moment au recensement avec un cahier mais aussi d'utiliser la base qui existe déjà tout en y complétant afin que nous puissions avoir un listing d'ici la réunion prochaine.

**Pour la commission cohésion sociale et affaires coutumières**, le responsable a dit être en phase de consultation pour la formation de son équipe. Il a donc distribué quelques copies présentant les différentes phases de son programme



d'activités. Il a pour ce faire regroupé son programme d'activités en trois grands volets :

**1- Les Enquêtes**

**2- Les rencontres**

**3- Les formations**

Pour les enquêtes : il a dit qu'il réalisera une enquête auprès d'un échantillon de la population villageoise sur les conditions de vie et leurs aspirations. Il prévoit également :

- Une prise de contact avec tous les membres de la commission au village.
- Une rencontre avec tous les chefs de famille pour leur expliquer le bien fondé de la commission.
- Une tentative de rapprochement des différents chefs de famille. Exemple : tonton Basile, chef Victor, vieux Emile, le chef...

Pour la réussite de son travail, il lui a été demandé d'approcher les personnes pouvant avoir une influence pour le règlement des différends car nous savons tous qu'il y a forcément des différends étant donné qu'on ne peut vivre sans nuire. C'est pourquoi cette commission doit être composée des autorités villageoises (chef de terre, chef du village, chefs de famille, et les différents membres d'honneur). En plus du règlement des différends, les coutumes aussi doivent être sues de tous. Et cela doit se faire à travers des séances de formations afin d'inculquer le respect des anciens et aussi les règles du village pour le bon fonctionnement du village.

**Commission stratégie de développement :** Pour le développement, le président a tenu à soulever quelques obstacles qui freinent en quelque sorte le développement de notre village. Taboitién est un petit village non loin de la ville avec un électorat très faible. Pour cela il y a bons nombres de projets ruraux dont nous ne bénéficions pas parce qu'il est considéré comme un quartier de Tiassalé. Les politiques étant les acteurs des projets de développement tiennent compte de tous ces facteurs. Il a aussi



situé les différents points des axes de développement qui sont entre autre l'eau potable, un centre de santé et la voirie. Pour la voirie il a dit qu'elle est le plus souvent reprofilée par les entreprises installées au village mais la densité du trafic fait qu'il y a une poussière tourbillonnante qui se soulève après le passage d'un quelconque véhicule. A certain niveau de développement, la mutuelle devra songer au bitumage de cette voie pour le bien-être des villageois et des travailleurs.

Il a aussi lors de son exposé déclaré qu'il faudrait penser avec la collaboration des entreprises installées à la construction d'un centre de santé afin d'éviter à nos mamans et nos sœurs d'être en difficulté en cas d'accouchement. A ce titre, il dit avoir rencontré madame le député qui lui a montré une piste pour des éventuelles démarches dans ce sens. Aussi la réalisation d'un château d'eau. Pour lui les différents chantiers seront répertoriés et présentés à la communauté qui en débattera en assemblée pour qu'ensemble on détermine les priorités et pour cela il demande l'adhésion de tous et aussi une forte mobilisation au niveau des cotisations pour que s'il nous est demandé un apport initial pour un quelconque projet, nous soyons à mesure d'y arriver. Il a profité de son exposé pour lire le communiqué du conseiller régional. Il s'agit d'un projet du PEJEDEC qui consiste à trouver des personnes volontaires pour l'entretien des bordures de route. Les jeunes du village qui souhaiteraient faire partie de l'équipe sont attendus. Il a souligné que c'est un travail qui sera rémunéré.

### ***Commission sécurité, santé et environnement***

L'objectif principal de cette commission est de garantir le bien-être des villageois à travers les moyens que nous avons.

**Pour le volet sécurité**, le responsable a dit que la zone de Tiassalé est une zone économique, une zone agricole avec des activités économiques diverses. Et là où y a des activités économiques il y a toujours de l'insécurité. Cela est donc à l'origine de la présence des coupeurs de route sur nos différents tronçons. Il faut réfléchir sur des systèmes de sécurité. Etant



donné qu'on ne peut se faire justice soi-même, il convient d'éduquer la population à signaler les faits étranges et agressions auprès du chef pour qu'à son tour il puisse en informer la police et la gendarmerie. Il y a aussi des cas de violence et de désobéissance causés par la consommation de la drogue. Il faut donc créer une cellule sécuritaire au sein de la communauté et celle-ci aura la charge de mettre de l'ordre dans le village. Il faut créer des codes de sécurité interne pour protéger le village et une cellule de renseignement.

**Pour le volet santé :** nous devons réfléchir pour créer un cadre de santé adéquat pour nos parents et nous. A ce propos nous devons créer une case de santé qui permettra d'administrer les premiers soins (prise de tension, blessures légères en cas d'accident...) Et une fois la case obtenue, nous devons trouver des moyens pour son équipement. Et cela se fera si nous avons la volonté et dépendra de notre approche des politiques. Il a souligné aussi l'option de la santé préventive à travers des campagnes de sensibilisation afin qu'on ne cache plus nos maladie pour une meilleure prise en charge et prévenir d'éventuelles maladies opportunistes. Il aura des campagnes de sensibilisation sur le VIH, la tuberculose... Pour le responsable la politique de sa commission pour le volet santé sera axée sur deux tranches d'âge à savoir les enfants et les personnes âgées.

**Volet environnement :** Si nous vivons dans un environnement malsain, nous ne serons guère à l'abri d'une éventuelle maladie. Il a dit qu'il se chargera de sensibiliser les villageois à avoir un cadre sain et à ré-adopter les anciennes valeurs à savoir la propreté. Une sensibilisation sur le planting d'arbres pour un cadre agréable. Pour être concret dans ses dires, il a pris un exemple sur la cour du notable Victor et son frère, une cour arborée et propre.

Le président a souhaité qu'il ait désormais des représentants de commission en cas d'absence des responsables.

### **3/ Cotisations**



Le début des cotisations a soulevé une polémique autour de l'adhésion et du ré-adhésion. D'aucuns disaient qu'il faille recommencer à zéro tandis que d'autres voulaient une continuité. L'ancien président est même monté au créneau en demandant de nous appuyer sur les textes de la mutuelle. Pour finir un consensus a été trouvé pour régler cette divergence de point de vue. Le bureau a donc procédé à une nouvelle adhésion de tous les fils et filles du village pour une caisse conséquente et digne d'une mutuelle. Tous les membres présents ce jour là se sont acquittés de leurs droits d'adhésion et leurs cotisations mensuelles qui s'élevaient comme suit :

- **Droit d'adhésion = 1000frs**
- **Travailleurs = 1000frs**
- **Travailleurs moyens = 500frs**
- **Elèves et Etudiants = 300frs**

#### **4/Divers**

Dans les divers, plusieurs points ont été soulevés notamment au niveau de l'environnement, la sécurité, la santé et affaires coutumières.

S'agissant de l'environnement, ETTIEN Gaston a rappelé qu'autrefois, pour maintenir le cadre environnemental sain, un concours avait été organisé entre les villages dans le but de désigner le village le plus sain et c'était dans le cadre du projet FDAL(Finir de Défêquer à l'Air Libre) qui s'est fait par la construction des latrines villageoises et qu'à cette occasion Taboitién a même remporté un prix. Mais le constat aujourd'hui est tel que tout est à zéro, les voies d'accès aux différentes habitations ne sont pas entretenues.

Pour la sécurité, l'ancien président a préconisé la sécurité préventive à son jeune frère Lucien Kassi car elle est plus porteuse de résultats. Il lui a également demandé de prendre attache avec lui pour travailler ensemble sur l'aspect sécuritaire.



C'est dans la même optique que Ettien Gaston a donné une information relative à la sécurisation du village. Il a affirmé que le chef aurait adressé un courrier à madame la députée pour lui faire part de l'insécurité sur nos routes afin que dorénavant les patrouilles policières puissent atteindre le village. A cela le président a ajouté qu'il adresserait dans les jours à venir des courriers aux autorités administratives de Tiassalé pour leur notifier la modification du conseil des organes de la MUDETA.

Aussi dans le cadre de la santé, un intervenant a souligné qu'on implique la formation au secourisme pour qu'en cas d'accident, ils puissent y avoir les premiers réflexes de sauvetage.

A propos des affaires coutumières, il a été demandé qu'il y ait une communication autour de nos coutumes et traditions pour que tout le monde s'approprie et qu'elles ne soient plus perçues comme malsaines par la religion. Des mutualistes ont demandé aussi qu'il y ait une promotion de la langue locale (Elomoin). A ce sujet il a été demandé à tous de faire de temps à autre un tour au village pour se familiariser à la langue. Le président a donc dit qu'il y aura des réunions de formation pour présenter l'importance des traditions.

Etien Jean Charles a soumis le problème qu'ils ont autour de la fontaine villageoise. Pour cela il a demandé l'intervention de la mutuelle pour régler ce problème qui rend l'atmosphère très lourde au village.

Il est porté à la connaissance des membres diplômés en quête d'emploi que des concours sont ouverts en ce moment, à savoir ENS et le Concours agricole de Bingerville.

La sœur NICOLE AHOU à partager la situation de son jeune frère malade depuis un long moment et son état nécessite des moyens élevés.

La parole a été donnée au représentant du chef qui a passé en revue tous les points et détails qui ont été débattus et par la



même occasion porter le message de remerciement du chef à la mutuelle pour les actions de la Mudeta et surtout son intérêt pour le village. Pour revenir aux cotisations, il nous a montré un aperçu des propositions qu'ils envisagent au village :

- **Jeunes salariés = 1000Frs**
- **Les femmes = 500F**
- **Les hommes = 1000Frs**
- **Les chefs de familles = 2000Frs**
- **Les notables = 1500Frs**
- **Le chef = 2500Frs**

Il est demandé aux fils et filles du village de faire le recensement électoral au village afin que nous puissions bénéficier de certains avantages politique.

Le mot de fin est revenu au président qui a procédé aux remerciements de tous les mutualistes présents et de tous les membres de son bureau. La réunion s'est achevée aux environs de 16h.

***La prochaine réunion a été fixée au Dimanche 11 Mars 2018 à 12h***

Fait à Abidjan, le 11/02/18

Par

Le Secrétaire général : Armand KADJA

Le secrétaire gal adj. : Thierry KOFFI

## **LISTE DE PRESENCE**

<b>No</b>	<b>NOM ET PRENOMS</b>	<b>RESIDENCE</b>	<b>CONTACT</b>
01	KASSI CELESTINE	YOPOUGON	01 74 49 15





02	ABLE FLORA	YOPOUGON	48 66 20 39
03	KASSI LEON	YOP NIANGON	07 79 30 13
04	GOGH KACOU ANGE	ADJAME	40 95 09 96
05	KOFFI SERAPHIN	TIASSALE	40 42 63 27
06	BAMBARA SAFIATOU	PORT BOUET	09 35 28 43
07	YAO KOMENAN PASCAL	YOP SANTE	48 43 00 90
08	N'GUESSAN CLARISSE	PORT BOUET	57 54 17 21
09	KADJA JEROME	YOPOUGON	09 05 02 70
10	GNAHORE MARIE-JOELLE	KOUMASSI	48 78 48 95
11	DIOMANDE JESSIKA	KOUMASSI	02 40 18 83
12	YAO RUFFIN	KOUMASSI	08 87 38 45
13	KADJA KOFFI JEAN S.	YOPOUGON	49 41 77 86
14	KOFFI MAHI SUZANE	AKOUEDO	49 19 53 98
15	ETTIEN KOFFI GASTON	TIASSALE	02 50 93 66
16	YAO KADIO CHRISTIAN AIME	YOPOUGON	48 44 28 61
17	KABLAN N'DA ALEXANDRIE	YOPOUGON	89 81 38 79
18	LUCIEN KASSI ESSEY	KOUMASSI	40 90 01 12
19	BAMBARA SAFOU	YOPOUGON	55 90 11 40
20	BAMBARA RASSIRATOU	PORT BOUET	54 98 59 22
21	AKA ETIEN JEROME	GRD BASSAM	07 78 30 93
22	OGOOU KATY	RIV ABATA	57 60 89 18
23	N'GUESSAN APP EPSE	ABOBO	03 74 08 38
24	THIERRY KOFFI	RIV. PALM	59 99 80 54
25	KOUADIO KOUADIO ALAIN	TREICHVILLE	06 57 73 22
26	KADJA ARMAND	ANGRE	02 26 74 52
27	ETTIEN JEAN CHARLES	TIASSALE	57 88 20 09
28	N'ZI KACOUBLA AGATHE	ADJAME	78 13 69 83
29	KOUAME JEAN HERBERT	YOPOUGON	07 10 84 68
30	KASSI AFFOUE CHIMENE	ATTOBAN	08 05 94 44



31	YAO AMENAN GHISLAINE	YOPOUGON	77 37 22 44
32	N'GUESSAN KOMENAN PASCAL	TABOITIEN	55 67 02 06
33	KACOU MARIE	PORT BOUET 1	46 22 61 66
34	KASSI LEON (BABAKAN)	ABOBO	49 61 81 02
35	N'GUESSAN TOTO KADJA J.	PK 17	52 06 02 00
36	ZOUGOU AMENAN RAISSA	PK 17	49 33 41 07
37	ANGAMAN KADJA BERNARD	YOPOUGON	07 45 77 48
38	AGBAN BOHOUSSOU	ADJAME	76 41 33 64
39	KOUASSI AKISSI	ADJAME	48 73 64 45
40	YAO N'ZO ANDRE JOEL	ANGRE	08 49 65 45
41	NAMO JONAS	BONOUA	07 15 87 20
42	KOUADIO FRANCIA	DABOU	06 28 76 83
43	NICOLE AMANI AHOU	BINGERVILLE	57 71 20 15